

CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone : 02 51 50 45 45
Email : mairie-de-doix@wanadoo.fr

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 18 Juillet 2023 à 20h30

A la salle des fêtes de Doix



Date de convocation : 11 Juillet 2023

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, SAGOT Judith, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne, BRETON Patricia, BIROT Serge, CLAUDE Georges, FROMAGET Christine, PELLETIER Nadège, DEME Isabelle.

EXCUSÉS : CHARRIER Pascal, BAUDOUIN Annick, COURSEAU Hélène, MELLANGER Gaëlle, BERLAND Guillaume, SOUCHARD David, BRUNET Xavier, THIBAUD Florian, PICORON Etienne.

Secrétaire de séance : BOULARD Stéphane

~~~~~  
**Président de séance** : PAGEAUD Lionel, Maire de Doix les Fontaines.

**Secrétaire de séance** : BOULARD Stéphane

~~~~~  
Le quorum pour valablement délibérer est de 12. Nombre de conseillers présents : 12.

Ordre du jour de la séance du 18 Juillet 2023 :

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2) Approbation du procès-verbal du 27 Juin 2023.
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.
- 4) Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activités.
- 5) Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activités.
- 6) Délégation au Maire pour Admission en non-valeur.
- 7) Prix des terrains du lotissement Les Portes du Marais.
- 8) Lotissement Les Portes du Marais - Demande de subvention au Département.
- 9) Groupement pour l'achat des boissons pour la manifestation JO-385.
- 10) Construction du pôle d'échanges à vocation commerciale et culturelle - Avenant 1 au Lot 2 Gros Œuvre avec Guillebeaud Bâtiment.
- 11) Questions diverses.

Décisions prises dans la séance du 18 Juillet 2023 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 27 Juin 2023.
2. PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ces délégations.
3. DECIDE de créer un emploi en accroissement temporaire d'activité pour le restaurant scolaire du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024, sur le grade d'adjoint technique et pour 8h00 par semaine maximum, Indice de rémunération 361
4. DECIDE de créer un emploi en accroissement temporaire d'activité pour le restaurant scolaire du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024, sur le grade d'adjoint technique et pour 6h00 par semaine maximum, Indice de rémunération 361
5. DONNE délégation au Maire pour les décisions d'admission en non-valeur inférieures à 100 €.
6. FIXE à 47 € TTC le m² le prix des terrains du lotissement « Les Portes du Marais ».
7. AUTORISE Monsieur le Maire à demander une subvention au Département de la Vendée au titre du programme « Aménagement de commune » pour le déficit du lotissement.
8. AUTORISE Monsieur le Maire à demander le remboursement de 55 € aux communes de Auchay-sur-Vendée, Montreuil et St Martin de Fraigneau pour l'achat des boissons pour la manifestation JO-385 du 7 juillet 2023.
9. AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à intervenir avec l'entreprise GUILLEBEAUD Bâtiment titulaire du lot 2 Gros Œuvre dans le cadre des marchés de travaux de la construction du pôle d'échanges à vocation commerciale et culturelle. L'avenant n°1 s'élève à + 3 432,74 € HT.

QUESTIONS DIVERSES :

- Divers points d'étape des commissions et date des prochaines réunions.
- Prochain Conseil Municipal
 - o 12 septembre 2023 à 20h30
 - o 17 octobre 2023 à 20h30
 - o 21 novembre 2023 à 20h30
 - o 12 décembre 2023 à 20h30

La séance a été levée à 22h00

Le secrétaire de séance
Stéphane BOULARD



Fait à Doix lès Fontaines, le 20 Juillet 2023
Le Maire,
Lionel PAGEAUD

